

Candidats, « ne promettez pas la Lune ! »

Après une année 2025 marquée par les déboires du Département de la Gironde, Vincent Léna, président de la Chambre régionale des comptes, prend la parole et alerte les candidats aux municipales

Recueilli par Yann Saint-Sernin
y.saint-sernin@sudouest.fr

A la veille des municipales, les collectivités sont-elles essorées financièrement ?

Nous sommes justement en train de créer un observatoire des finances locales, en partenariat avec des acteurs tels l'Insee ou les Finances publiques. Les premières données sur le ressort de la Chambre montrent au contraire que les collectivités ont des marges de manœuvre. Du fait de l'inflation, les charges de gestion ont augmenté de 18 % en moyenne pour les communes, mais les produits de gestion, eux, ont augmenté de 20 %. Cette progression s'explique notamment par la fiscalité. Rappelons par ailleurs que les dotations de l'État n'ont pas diminué entre 2020 et 2024. En fin de mandat, l'investissement est donc soutenu dans les communes. Nous avons toutefois un point de vigilance sur les communes de moins de 2 000 habitants. Fin 2024, 10 % d'entre elles étaient en difficulté. C'est beaucoup.

En 2025, la déconfiture du Département de la Gironde a été un séisme. Quels enseignements en tirez-vous ?

D'abord, que nous avons des élus responsables qui assument leurs



choix. Ils ont assumé de diriger eux-mêmes la collectivité vers la voie difficile d'une cure d'austérité pour arriver à un redressement. J'y vois quelque chose de positif. Reste à voir si la réaction n'est pas tardive – y compris pour nous, Chambre régionale des comptes. Quand je relis le rapport publié il y a dix ans, où nous pointions déjà des risques majeurs, ou celui d'il y a trois ans sur l'aide sociale à l'enfance, il me semble que les alertes avaient été lancées. Mais cela nous interroge quant à nos dispositifs de suivi de nos recommandations.

On annonce que d'autres Départements vont subir le même sort...

Je ne crois pas. Les Départements sont tous dans des situations très différentes. Certes, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques sont en difficulté, mais d'autres présentent au contraire des taux d'endettement très corrects. Cela illustre des choix passés, notamment concernant la gestion des droits de mutation à titre onéreux (DMTO). On a beaucoup

accusé ces ressources liées au marché immobilier d'être volatiles. Bien sûr, le lien entre la dépense sociale supportée par les Départements et le marché immobilier, sur lequel

Il reste des marges de manœuvre financières, à condition d'être vigilants sur les dépenses de fonctionnement »

sont indexées les recettes des DMTO, ne saute pas aux yeux. Mais si l'on regarde dans la durée, ces recettes sont plutôt stables. Ce qu'il s'est passé en 2024 et a précipité les difficultés de la Gironde relève plus d'un retour à la normale que d'un retournement de marché.

Certains présidents de Département déplorent d'être réduits à de simples guichets et disent n'avoir plus de moyens de choisir leurs politiques...

Je pense qu'il y a un peu de nostalgie de l'époque où les Départements avaient des compétences générales. Depuis 2015 et la loi NOTRe, il est clair que leur champ se concentre sur la protection sociale. Ceci posé, il me semble que beaucoup d'options sont possibles. Non seulement il reste des marges de manœuvre financières, à condition d'être vigilants sur les dépenses de fonctionnement, mais les compétences restent ouvertes. Si l'on prend par exemple le sujet du vieillissement de la population qu'il faut préparer, ce qui est au cœur des compétences des Départements, il y a tout un champ à explorer et inventer pour trouver des stratégies innovantes.

La Chambre régionale a tenu son audience solennelle il y a quelques jours. Quel est le programme de vos contrôles cette année ?

Nous allons accentuer les contrôles sur certains secteurs stratégiques. Par exemple, nous allons travailler sur le maintien à domicile des per-

Vincent Léna préside la chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine. ARCHIVES THIERRY DAVID / SO

sonnes vieillissantes, la politique de l'eau, le financement public du sport de haut niveau, ou encore l'utilisation des fonds publics européens. Chaque année, un thème de contrôle provient d'une suggestion citoyenne. L'an passé, nous nous étions penchés sur la gestion des déchets en Dordogne. Cette année, nous allons travailler sur les aides publiques à la corrida.

À quelques semaines des élections municipales, quel message pourriez-vous adresser aux candidats ?

Le devoir de réserve auquel nous sommes astreints n'interdit pas quelques remarques de portée générale ! L'utilisation des deniers publics est aujourd'hui l'un des principaux sujets de préoccupation pour nos concitoyens. J'ai donc envie de dire aux candidats : ne promettez pas la Lune ! Restez en cohérence avec les moyens de votre collectivité. Et une fois élus, faites des audits. Ne vous lancez pas dans des politiques publiques sans vision claire de la situation.